Compte rendu de la séance du

Conseil Municipal du 11 avril 2024

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil municipal du 13 mars 2024
- Vote des taxes directes locales 2024
- Vote du budget primitif 2024

Présents : 7
Absents excusés : 2
Procuration : 1

Secrétaire de séance : Benjamin ZIMRA

Approbation du PV du conseil municipal du 13 mars 2024

Aucune remarque : approuvé à l'unanimité

Délibérations du conseil :

Vote des taxes directes locales 2024

Madame le Maire propose de voter les taxes directes locales pour 2024 au taux identique à l'année 2023, soit :

- Taxe foncier bâti : 38.46 %
- Taxe foncier non bâti : 84.00 %
- CFE : 18.20 %
- Taxe d'habitation : 12.10 %

Pour : 8	***Abstentions : 0***
Contre : 0	

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité**, de voter les taux des taxes à l'identique sans augmentation pour l'exercice 2024.

Vote du budget primitif 2024

Madame Le Maire présente et commente le budget primitif 2024 et propose d'adopter le budget primitif 2024 comme suit

- En section de fonctionnement :
  Dépenses : 292 643,28 €
  Recettes : 292 643,28 €

- En section d'investissement :
  Dépenses : 263 124,53 €
  Recettes : 263 124,53 €

Pour : 8	***Abstentions : 0***
Contre : 0	

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité,** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2024.

Clôture de la séance à 21h30